



# COMITE REGIONAL DE BRETAGNE DE TIR A L'ARC

Siège social : chez **Monsieur Jean Pierre Greciet**

11 Rue Dodds – 29200 BREST

Site Internet : <http://www.tiralarc-bretagne.fr>



## Secrétariat.

Monique Salaun-Le Baut  
Guernevez

29460 LOGONNA DAOULAS

: 06 75 67 28 85

e-m : [monique.salaunlebaut@free.fr](mailto:monique.salaunlebaut@free.fr)

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR

**Loudéac – 13 janvier 2018**

Ouverture de séance 09h30

**Présents** : J. P. GRECIET - M. BAZARD - D BRANLANT - G. DAVID - B. DEMELIN - R. FACY – B. FALHON - M. P. ROGUE – M. ROGUE - M. SALAUN – LE BAUT

**Excusés** : E GARANDEL - J. P. LALOUE (PROCURATION M. SALAUN – LE BAUT) - L. PAYET (PROCURATION B. FALHON) - D. PUJOL (PROCURATION M.P. ROGUE) - N. TIRLET (PROCURATION M. SALAUN – LE BAUT)

**Invité** : Pierrick LEPARC (CTS)

---OOO---

Jean Pierre Greciet débute la réunion par le compte rendu des entretiens effectués la veille pour le recrutement de la personne qui sera embauchée via le Groupement Employeur en qualité de chargé de développement et d'animation du Comité Régional.

Suite à l'appel à candidatures diffusé le 17 décembre, quatre personnes ont fait acte de candidature. Un autre dossier de candidature spontanée avait été reçu courant fin octobre.

Quatre candidats ont été convoqués pour des entretiens. Une candidate n'a pas été convoquée, elle n'avait aucune connaissance du tir à l'arc.

Deux candidates n'avaient pas le diplôme demandé, et pas de carte professionnelle. Deux candidats avaient un MASTER STAPS. Un des candidats a fait des propositions cohérentes avec les attendus, et la commission de recrutement propose son embauche ; il s'agit de Lucas Le Baut. Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le comité directeur par un vote à bulletin secret (14 voix sur 14 votants).

L'embauche sera effective dès parution de l'association « Groupement Employeur Tir à l'Arc Bretagne » au Journal officiel. Elle permettra au Comité Régional de se professionnaliser. Cet emploi sera directement affecté et géré par le Comité Régional.

Quelques exemples des premières missions :

- Mise à jour du fonds documentaire du Comité Régional (cahier des charges etc.) ;
- Aide aux clubs qui se créent ;
- Mise à disposition pour une compétition nationale ;
- Participation à l'organisation des compétitions régionales avec le responsable de la CSR.
- Réflexion sur l'organisation du stage régional de Pâques.

### **POINT SUR LA CREATION DU GROUPEMENT EMPLOYEUR**

Dès la validation de l'association au Journal Officiel, le trésorier ouvrira le compte bancaire.

Le Comité Régional enverra un courrier pour mettre fin à sa convention avec le GE Sport 35 qui gérait les emplois ponctuels du Comité Régional. Ils seront dorénavant gérés par le Groupement Employeur Tir à l'Arc Bretagne.

Le règlement intérieur, diffusé par mail à tous les membres avant la réunion, est relu et validé à l'unanimité après quelques corrections mineures.

### **COURRIERS ET INFORMATIONS DIVERSES REÇUS PAR LE PRESIDENT DU COMITE REGIONAL**

Invitation de la mairie de Rennes pour les vœux ; Bruno Demelin représentera le Comité Régional.

Nouveau club : Arc en Wrac'h dans le Finistère (Landéda – Plouguerneau – Lannilis)



Bilan financier des formations : les recettes liées aux formations E1 et CQP sont de 3370 euros.

Recensement des formateurs bénévoles diplômés pour leur faire une carte.

Changement de mail pour le CROS : [bretagne@franceolympique.com](mailto:bretagne@franceolympique.com)

## **Commission Formation**

Le CQP s'est bien déroulé ; 7 candidats sont déjà admis, une personne a un module à repasser pour valider son examen. Elle repassera ce module dans les six prochaines semaines.

Pour la formation « Entraîneur 1 » (première session), la date de l'examen est fixée au 17 mars 2018

Pour la formation « Entraîneur 1 » (deuxième session) les dates retenues sont :

19 et 20 mai

16 et 17 juin

6 et 7 octobre

Examen en novembre (date à définir)

La formation « Assistant Entraîneur » aura lieu les 24 et 25 mars 2018 (lieu à définir)

Formation Continue Entraîneur 1 et 2 : 31 mars 2018 (lieu à définir)  
(une convocation avec les thèmes abordés est envoyée à chaque personne concernée).

## **Commission Sportive**

Un championnat régional poussin se déroulera à Pordic le 26 mai. La commission sportive réfléchit à rajouter une compétition par équipe pour les poussins.

Nous n'avons toujours pas d'organisateur pour le championnat régional 3D. Un appel est lancé à tous les clubs.

Les dates du stage Régional posent problème en raison du jour férié. Une réflexion est en cours pour voir si des modifications sont possibles.

Une information sur les actions pour les poussins serait à diffuser sur le site ; il semble que les compétitions poussins sont méconnues de nombreux clubs et/ou archers.

## **Pierrick Leparc CTS**

Pierrick Leparc attend de connaître ses dates de formation pour affiner le programme des actions pour l'année 2018. Le comité directeur valide la reconduction des actions des années précédentes ; déplacements nationaux (championnats de France, Tournoi Nationaux Jeunes (TNJ), championnats régionaux et stage régional des vacances de Pâques).

Déplacements aux TNJ : le Comité Régional décide de financer deux déplacements aux TNJ ; le choix des déplacements sera effectué ultérieurement. (*choix faits et validés par le président du Comité Régional le 18 : Sarcelles et Riom*)

La liste des participants devra être réalisée en concertation entre la commission sportive régionale et le CTS et validée par le président du Comité Régional qui donnera son accord pour le déplacement.

## **Commission Trésorerie**

Nous devrions terminer l'année avec un excédent budgétaire compris entre 600 et 1000 euros.

Les 66 000 euros des licences 2018 sont affectés au budget 2018. Une provision de 3000 euros va être versée sur le compte du Groupement Employeur en charges constatées d'avance.

Des défraiements sont alloués aux clubs qui accueillent des stages ou formations organisés par le comité régional ; le tarif suivant a été décidé :

Premier jour : 50 euros  
Deuxième jour : 30 euros  
Troisième et jours suivants : 20 euros

Ces tarifs sont applicables pour la saison sportive 2017/2018.

## **Commission Arbitrage**

Marie Pierre Rogue, PCRA, a reçu les résultats de l'examen qui s'est déroulé en novembre. Les résultats par département :

- 22 : **Georges Jegou** est admis option **cibles anglaises**
- 29 : **Jean Yves Joncour** est admis option **campagne**
- 35 : **Olivier Réveillère** est admis option **cible anglaise**
- 35 : **Jennifer Hackett** est admise option **cible anglaise**
- 35 : **Jonathan Cornet** a réussi le **tronc commun**
- 56 : **Frédéric Chevalier** est admis option **Nature/3D**
- 56 : **Sulian Chevalier** est admise option **Nature/3D**

Un concours Beursault a été inscrit au calendrier. Il est ouvert du 7 mai au 7 juillet par le club de Saint Quay-Portrieux. Il faut trouver un ou des arbitres, faute de quoi le concours ne sera pas sélectif.

### **Assemblée Générale 2018**

Elle aura lieu le dimanche 25 février à Lanmodez (Côtes d'Armor).

La réunion de préparation se déroulera la veille à 15h00 à la salle de la mairie.

Le repas sera servi à la salle de Larmor-Pleubian. Le menu a été validé. Le prix du repas est de 30 euros par personne.

L'organisation de l'assemblée générale sera assurée conjointement par Gisèle David et Monique Salaun-Le Baut qui travailleront en duo pour cet événement.

Fin de la réunion à 12h30

Le Président : JP. GRECIET

La secrétaire : M. SALAUN – LE BAUT